

La Maison-Dieu, 190, 1992, 75-90

Cécile TURIOT

AU CŒUR DE LA LITURGIE, LIRE LES ÉCRITURES

LIRE l'Écriture est un acte liturgique. Disant cela, j'entends que la lecture de l'Écriture est constituante de l'assemblée, instituée en position d'auditeur, et tous les participants se trouvent concernés. Il est évident que lorsque je parle de lecture, je n'entends pas la restitution orale d'un texte écrit, mais le travail d'écoute qui permet au texte de faire son chemin dans l'oreille et le cœur des auditeurs. La question est de savoir où et comment nous sommes concernés, sachant que le texte que nous lisons fut élaboré en d'autres temps, en d'autres lieux et pour d'autres gens. Ce que nous allons dire ici présuppose donc une certaine théorie du texte qui peut se résumer ainsi : le texte n'est pas un simple contenant d'un message à faire apparaître en clair, mais nous le concevons comme le lieu de la signification qui se produit entre l'énonciateur et l'énonciataire (entre le destinataire et le destinataire).

Ainsi le texte conserve les traces d'un chemin accompli par les générations qui nous ont précédés ; il témoigne

de l'expérience croyante avant nous, et ouvre aux auditeurs la possibilité d'y marcher à nouveau.

Nous n'adoptons pas un point de vue d'analyste car notre lecture doit permettre que surgisse en nous quelques grandes questions intéressant l'homme, le sujet humain dans son mystère... Toutes les procédures d'établissement du texte et de critique des représentations relatives à la production du texte sont présumées faites et n'ont pas leur place à cet endroit de la lecture en contexte liturgique. Nous sommes dans une tradition où ce travail est fait par ceux qui en ont la charge dans l'Église mais, puisque chacun des auditeurs se sait concerné personnellement par ce texte, il ne peut se dispenser du travail qui lui revient, et c'est de cette activité-là que nous allons parler.

Quand l'auditeur se met à lire

Je vais ici essayer de lire de manière à honorer ce projet, en prenant appui sur les travaux de sémiotique produits en France, depuis une vingtaine d'années, par A. Greimas et l'École des hautes études en sciences sociales de Paris. Leurs recherches ont permis de se doter de repères et de concepts aptes aujourd'hui à mieux gérer la lecture¹.

Il n'est pas question de se livrer ici à un bref exposé de l'histoire de la méthode, ni même à une schématisation de la théorie. Il paraît plus homogène à notre propos de s'appuyer sur les grandes lignes de ces travaux en commentant un texte de l'Écriture. Pour plusieurs raisons, j'ai choisi de lire La Parabole des vigneronniers homicides dans Mt 2, 33-46 (la traduction citée est celle d'Osty-Trinquet):

1. Pour s'en rendre compte on peut consulter : *Analyse sémiotique des textes*, Groupe d'Entrevignes, presses universitaires de Lyon, 1979. *Cahiers Évangile*, n° 59, « Sémiotique », Giroud et Panier. *Au risque de la Parole*, Jean Delorme, Éd. du Seuil, 1991.

— Ce passage d'Évangile se développe autour de la figure de la vigne, figure classique et abondamment explorée dans les Écritures, la liturgie et l'art chrétien.

— Il affiche en clair que la lecture de l'Écriture n'est pas une tâche évidente : même pour les spécialistes de l'Ancien Israël — mentionnés explicitement dans notre péricope —, elle est un problème.

— Enfin, on le verra, il est possible de montrer comment sa forme littéraire sert la raison d'être des Écritures en régime chrétien.

Dans la mouvance du CADIR de Lyon², je vais lire à la rencontre de trois dimensions qu'on peut ainsi évoquer :

— Il faut tout d'abord emprunter la voie narrative. Il s'agit d'entrer dans la constitution d'un monde possible dont le récit est un simulacre, de suivre les péripéties et les détours dans lesquels des acteurs sont engagés. Il faut mesurer par quelles épreuves et selon quelles modalités ils aboutissent à leur fin. Évaluer en quel état les a conduits leur quête de valeur.

— Il faut prêter la plus grande attention à la dimension figurative-discursive. Dans cette perspective, il s'agit de recourir au capital sémantique accumulé par les mots, leurs images, leurs agencements. Mais comme l'agencement des termes et le glissement des effets de sens produits par comparaison (identification, différence...) est infini, il faut résister à ce jeu imaginaire. Ce sont les rôles joués par les acteurs qui doivent être observés pour décrire les systèmes de figures engendrés par ce texte. Si possible, il convient d'expliquer la logique (thématique) qui rend compte de la présence de ces figures-là dans ce texte-ci.

— Il faut s'efforcer d'entendre et d'interpréter dans une dimension énonciative. Le lecteur doit pouvoir sortir de la fiction figurative et trouver l'univers dans

2. CADIR : Centre d'analyse du discours religieux (Faculté de théologie de Lyon). Il publie depuis 1976 la revue *Sémiotique et Bible*, 25, rue du Plat, 69288 Lyon Cedex 02.

lequel ce qu'il lit est vrai pour lui. C'est au moment où des détails insolites apparaissent ou des discontinuités surviennent dans les dialogues que l'observateur du sens est convié à passer à la dimension énonciative du texte. En prenant appui sur ces étrangetés qui ponctuent son texte, il entre dans le champ de l'interprétation.

Ainsi présentées, les trois dimensions sembleraient s'inscrire dans une logique déductive. En fait, ce n'est pas le cas. Car l'intérêt voulu de la lecture — *a fortiori* de la lecture liturgique — est de faire surgir en chacun des participants le sujet endormi ou peu disposé à l'écoute. Seule la Parole peut accomplir ce réveil. Mais l'œuvre de lecture transforme l'observateur du sens en guetteur d'une « nouvelle » qui lui soit adressée. Dès lors, la description de la signification selon la voie narrative et discursive ne sera faite que pour indiquer comment elles sont traversées et travaillées par la dimension énonciative.

Approche globale pour ressaisir ce que le texte raconte

Explorons rapidement la composition du récit :

- Il s'affiche dès le commencement comme **parabole**, c'est dire que l'insistance sur les oreilles interprétatives du destinataire « Écoutez » est primordiale (v. 33)³.
- Un **récit-fiction** occupe la première partie (v. 33b-39). Il se déploie dans le champ de la vigne. Différents acteurs sont mis en scène : un maître créateur et bâtisseur de vigne qui en tant que propriétaire loue sa vigne à des vigneron. A la différence des paraboles précédentes — du contexte matthéen —, ces vigneron ne se trouvent ni en statut de salariés, ni en statut de

3. C'est ici l'occasion de renvoyer aux nombreux travaux et découvertes qui se sont faites ces dernières années sur les paraboles (voir les travaux de l'ACFEB, 1987).

fil. Le maître s'absente et c'est le moment choisi pour demander les fruits de la vigne par la médiation des serviteurs. La redevance au propriétaire fait alors basculer le récit sur un autre registre : celui de la violence à répétition et de son escalade. Au terme de ce parcours, apparaît le fils du propriétaire. Il sera la victime ultime du programme de violence. Mais la parution de ce fils met au jour une nouvelle problématique, celle de l'héritage. Ce dernier est lieu de convoitise pour les vigneron. C'est dans cette perspective qu'ils considèrent le fils. Fils envoyé par son père pour changer le rapport de violence qui s'exerce entre lui et les vigneron, et non d'abord pour ramener la redevance.

A cet endroit, le récit s'interrompt (v. 40) et sont laissées en suspens les questions suivantes :

- Quelle va être la réaction du maître à l'égard des vigneron ?
- Quel va être le sort du fils ?
- Quel sera le destin futur de la vigne ?

C'est dans deux discours rapportés, respectivement aux grands prêtres (v. 41) et à Jésus (v. 43), que le récit trouvera un complément et que le sort des vigneron et celui du Fils seront traités.

– Une **énonciation de l'Écriture** interrompt le récit : « La pierre rejetée des bâtisseurs... » (v. 42). Jésus ne se contente pas de rappeler aux interlocuteurs une citation scripturaire, il les engage à une interprétation. C'est alors que des analogies se profilent entre ce que :

- les vigneron sont à la vigne,
- les bâtisseurs à la pierre de faîte,
- les interlocuteurs vis-à-vis des Écritures.

Enfin, le passage se conclut par la référence aux destinataires des paraboles : « Voilà pourquoi je vous dis que le Royaume de Dieu vous sera enlevé. » Mention est faite de leur réception, ils ont perçu qu'ils sont visés mais ils n'interprètent pas la visée et s'engagent dans une décision programmatique d'arrestation

de leur interlocuteur (v. 46) : faire disparaître le porteur de telles paroles sur le Royaume.

Ce balayage rapide de l'ensemble de la Parabole fait apparaître la place capitale occupée par l'énonciation de l'Écriture pour que la parole touche un auditoire. Mais cette énonciation ne se manifeste qu'imbriquée au déroulement d'un récit, qu'elle perturbe.

S'attacher à la tournure singulière du récit et de ses figures

Le détour par la description analytique n'appartient pas à proprement parler au mouvement parabolique comme tel, mais il prend place nécessairement dans la mise en évidence de l'organisation sémantique sous-jacente aux figures qu'il nous importe d'observer. Nous ne pouvons exposer que successivement les différentes stratégies du texte et ne faire arriver qu'en second la description de l'énonciation. Il revient au lecteur de corriger cette dérive analytique, en faisant appel à ses facultés interprétatives qui lui permettent de consonner avec les figures du texte.

Le récit

Considérons d'abord la piste narrative : elle nous permet d'explorer les ressorts du scénario. Elle s'ouvre avec la configuration de la vigne. Un homme préside à l'établissement du décor. Il pose les limites et dispose tous les attributs nécessaires au bon déroulement d'un programme viticole. Il est maître d'œuvre et préside donc aux destinées de la vigne.

Un contrat est passé avec des vigneron qui les instaure locataires d'un maître propriétaire. Mais ce statut ne fonctionne que du fait de l'absence du maître. La création d'une vigne, la location et le départ sont

trois moments du dispositif qui met en demeure les vigneronns de donner le fruit au maître.

Or, ce dispositif ne fonctionne pas. Les vigneronns s'inscrivent dans un parcours non conforme au programme prévu : ils s'en prennent physiquement à tout ce qui vient *représenter* le maître dans l'exigence de son dû. Toute une série de parcours de violence à *répétitions* se manifeste (v. 35-37) : « Et ils leur firent de même. » En final, le maître envoie son fils pour arrêter le massacre. Sa venue fait apparaître en clair leur rejet du contrat initial — **dette envers le maître**. Et dans le même mouvement, ils affirment leur volonté d'être conjoints à la vigne — à son fruit — de façon définitive, en niant la condition première qui les instaure débiteurs.

A ce moment, « finalement il leur envoya son fils [...] ils dirent par devers eux : "Voici l'héritier" », la logique narrative est débordée par les données figuratives du texte, car le maître ne parle pas de l'**héritier** mais de son **fils**. La narrativité fonctionne selon un principe de substitution : le fils doit être réduit à la fonction d'héritier — fonction enviée par les vigneronns. Ils prétendent occuper cette place qui supprime le lien contractuel d'avec le maître : « Que fera-t-il à ces vigneronns ? »

La possibilité de poursuivre la narrativité est redonnée par Jésus dans le dialogue qu'il a avec les grands prêtres et les pharisiens. Le retour du maître est annoncé (v. 40) et la question leur est posée de savoir comment ils conçoivent le traitement des vigneronns. Ils sont partisans de maintenir la logique du contrat de location ; ils envisagent seulement de changer de vigneronns. Que signifie le maintien de ce statut initial qui ne veut voir dans le maître de la vigne qu'un homme à l'égard de qui on se trouve en dette ? Que se révèle-t-il derrière cet amour de la condition de débiteur ? Cette fascination pour ce statut estompe tout intérêt pour la relation père-fils !

Il est normal que le lecteur, à la suite des interlocuteurs de Jésus, trouve comme solution le maintien du contrat de débiteur afin de ne pas voir s'interrompre le jeu de la représentation imaginative des fruits de la vigne.

Les figures

Seule la parole peut briser l'enchantement du jeu des images. Pour ce faire, elle recourt à la figure (ou si l'on préfère au jeu de la métaphore). Attachons-nous, maintenant à la description des deux figures qui dominent le texte : — le maître de la vigne — le fils et la pierre.

Le maître de la vigne

Cette figure se déploie sur un axe de temporalité.

— Dans un premier temps, *Au commencement*, au moment du contrat, l'homme est caractérisé comme propriétaire et donc perçu comme loueur de biens. L'étroite corrélation établie entre la location et l'absence va rendre impossible le don des fruits. En effet, l'absence durable nécessite la *représentation* par les serviteurs. Une telle structure sert à merveille un fonctionnement imaginaire. Tant qu'aucun événement ne vient changer les conditions du contrat, il sera *indéfiniment* reconduit et l'image du maître à l'égard duquel on est en dette sera indéfiniment représentée et repoussée. « Les vigneronns battirent l'un, tuèrent l'autre, en lapidèrent un autre... » Ainsi, s'instaure chez les locataires un état de violence sans limites, état de fait dans lequel ils se sont installés de façon stable.

En final, la figure du maître prend des traits paternels, « Il leur envoya son fils. » Cette figure paternelle fait écart avec celle du contrat. Car elle n'est compréhensible que dans une logique ternaire. D'un affrontement

entre propriétaire et locataires où les serviteurs n'avaient de rôle que de représentants, on passe à une possibilité de reconnaissance à trois partis dont le fils serait la médiation. Il se dessine ainsi, pour les vigneron, une position tierce où ils peuvent reconnaître la relation filiale qui lie le père et le fils, et qui ferait s'estomper la convoitise des fruits de la vigne comme une proie à saisir. En fait, cette conjoncture est irréalisable ; recevoir le fils comme dépositaire de ce que désire le père est strictement impossible pour les vignerons, tant l'attrait de la vigne est puissant. Voilà ce que pose le récit :

— Dans le second temps du texte, la figure du maître fait retour. « Lors donc que viendra le Seigneur de la vigne. » Elle se manifeste, dans le discours de Jésus, sous les traits de **celui qui revient**. En relançant l'histoire, avec les termes de « Seigneur-vigne-vigneron », liberté est donnée aux interlocuteurs de s'en saisir, de les interpréter en fonction de la relation qu'ils veulent entretenir avec Jésus. Il serait possible de faire une analogie entre le retour du maître (seigneur) et la question de Jésus qui revient elle aussi à la charge : Jésus se profile derrière le maître qui fait retour. Les auditeurs ne s'engagent pas sur cette piste interprétative. Ils s'en tiennent à la logique du récit-fiction et ne confèrent à celui qui revient qu'un statut d'arbitrage entre deux partis qui s'affrontent : suppression des traîtres vignerons et remise en état initial du statut de locataire. « Il fera périr ces misérables ; la vigne, il la louera à d'autres vignerons qui lui remettront les fruits en leur temps. »

— Enfin, un troisième temps existe, celui de l'Écriture, expressément citée comme telle : « N'avez-vous jamais lu dans les Écritures ? » La figure du maître d'œuvre réapparaît liée au titre de Seigneur. Le lien avec la vigne a disparu.

Comment organiser la temporalisation de ces trois aspects de la figure du maître ? La programmation

locative est si forte qu'elle empêche de voir, qu'elle masque la figure paternelle du maître.

Quand le titre de « Seigneur » est attribué au maître, on peut interpréter la figure sur un autre champ que viticole. Ce maître-seigneur a en commun avec le maître de la vigne le trait primordial de bâtisseur. Ce trait insiste plus sur la **création** que sur la permanence du contrat.

Dans le récit-fiction, le maître est sous le signe de la répétition, quand il revient dans la parole de Jésus il est sous le signe de la promesse, mais dans la citation scripturaire il a les traits de la réalité à partir de laquelle se fait désormais toute interprétation de l'homme, de son monde, de son histoire : « C'est du Seigneur que cela est venu et c'est merveille à nos yeux. » Ce maître bâtisseur est présenté comme celui qui conduit effectivement l'œuvre à son accomplissement, il donne à voir — « elle est admirable à nos yeux » —, dans ce moment ultime de l'Écriture ; le maître n'est plus alternativement dans l'absence et dans le retour mais il est le Seigneur présent dans son œuvre. Ce « donner à voir » est conséquent d'une visite qui prend acte d'un échec — sans rétablissement de la situation première.

Le fils et la pierre

Il convient maintenant de se pencher sur la figure centrale, celle du fils et de la pierre. Le fils survient au bout de la série des serviteurs.

Dans le récit. Il a donc les traits d'un représentant du maître. A ce titre, il peut être tué mais il a aussi et surtout un rapport filial avec son père et dès lors, il fait surgir dans le champ des vigneron à côté de l'appropriation, la notion d'héritage. Sa venue révèle aux vigneron que l'on peut avoir avec la vigne un autre rapport que locataire. Mais comme ces derniers sont dans une problématique d'élimination de tout ce

qui rappelle que la vigne ne leur appartient pas, ils ne peuvent concevoir la conjonction avec la vigne et ses fruits qu'en en dessaisissant celui qui de droit y a accès. La révélation formelle du fils permet de faire apparaître l'envie de l'héritage chez les vigneron et de montrer en clair comment, chez des locataires, la jalousie ne peut se régler que par le meurtre. Car il faut tenter d'opérer une substitution pour mettre des locataires à la place du fils. Une fois que cette tentative ultime a eu lieu, elle permet de comprendre qu'elle était déjà à l'œuvre dans l'élimination des serviteurs.

Les auditeurs de Jésus. Dans leur réponse, les auditeurs ne tiennent aucun compte de la figure du fils. Il est bel et bien éliminé.

Dans l'Écriture. C'est alors que la pierre fait son entrée. L'Écriture prend même dans nos bibles la marque d'une transcription en italique, c'est dire que le déplacement, du point de vue du lecteur, est considérable. Il constitue une fracture pour la continuité du sens. Nous sommes conduits à chercher comment établir une certaine continuité avec ce qui précède. La pierre peut se comprendre rapportée au fils, car l'envoi du fils a déclenché son **rejet** de la vigne (v. 39). « Ils le jetèrent hors de la vigne. » Et la caractéristique de la pierre est d'être la pierre **rejetée**. « La pierre qu'avaient rejetée les bâtisseurs. » Ce rejet ponctue définitivement dans le récit l'incapacité du maître à exiger son bien. Et il ne reviendra pas sur ce rejet, mais il va s'appuyer dessus pour reprendre son action originelle de bâtisseur qui dispose de nombreuses pierres. Ainsi, le rejet de la pierre devient le lieu même de la réussite d'un projet second du maître d'œuvre. Pierre et fils sont donc à relier étroitement.

Entrer dans le mouvement de l'énonciation : interpréter

La description du « Maître » et du « Fils-pierre », ne s'est pas faite, comme on a pu le constater, sans recourir à la dimension énonciative, mais il convient, en cette dernière partie, d'insister plus franchement sur le dispositif qui porte le lecteur à interpréter, à lire liturgiquement.

« N'avez-vous jamais lu dans les Écritures ? »

Revenons sur la nature du lien qui s'établit entre le fils et la pierre ; il ne peut être d'identification. Si le fils rencontre les vigneron dans leur histoire, la pierre, elle, appartient au répertoire des écritures et pas au monde des choses. Elle est une lettre singulière dans la multitude des lettres, une clé de lecture. Tomber sur elle, la trouver est le moyen de faire basculer la compréhension du monde, du monde des vigneron.

Dès lors, emprunter le parcours figuratif de la pierre fait accéder le lecteur à une autre scène, dont la temporalité est d'une autre nature que celle du récit : c'est le temps de l'œuvre littéraire.

Quand il y accède, il participe au présent de l'admiration « et c'est merveille à nos yeux ». Il entend alors que ce qui lui rend possible d'être là à contempler, c'est la disposition faite par le « Seigneur » de ses lettres (pierres) et particulièrement de la place donnée à celle qui fut rejetée.

Autrement dit, quand vient se profiler dans l'audace de parole de Jésus la figure du Fils au lieu de la pierre, nous aussi passons à l'interprétation.

Ce Fils que nous comprenions conformément aux lois de la génération (où naissance et mort se succèdent), voilà que nous pouvons l'entendre du point de vue de

son origine, là où se tient la source de toute **filialité** non vérifiable, hors de toute représentation et pourtant recevable comme vérité. C'est à partir de la référence à cette scène que les réalités des hommes vont pouvoir changer le cours de leur accomplissement.

Ainsi cette filialité une fois entrevue demande à prendre corps chez les auditeurs.

*« Voilà pourquoi je vous dis
que le royaume de Dieu vous sera enlevé. »*

C'est une parole tranchante que Jésus adresse, en définitive à son auditoire. Le cadre n'est plus celui de la vigne mais d'un royaume. « Il sera donné à une nation qui en fera les fruits. » Ceux qui habitent ce royaume n'ont plus rien à voir avec les vigneron, ce sont des étrangers. La vigne devient royaume quand elle passe de la condition de **valeur convoitée** à celle d'**héritage donné** sans condition par l'adoption filiale de ceux dénommés « Nation ». Ces étrangers n'entretiendront pas avec le maître des rapports de locataire, ayant tout reçu gratuitement, ils peuvent se comporter en fils et jouir des fruits de cette condition en toute liberté, sans aucune dette.

*« Entendant ces paraboles ils comprirent
qu'il parlait d'eux [...] cherchant à l'arrêter. »*

Mention est faite, aux derniers versets, de l'interprétation et du comportement des auditeurs. Ils ne sont pas passés dans la deuxième scène, rien n'indique qu'ils aient quelque peu entrevu le lien qui existe entre le rejet et la filiation (la merveille à contempler). Proches de la phase de violence des vigneron, ils sont plutôt préoccupés d'éliminer le fils. Sans doute ont-ils compris que Jésus s'en prenait aux liens qu'ils entretiennent avec l'héritage. Mais qu'ils le veuillent ou non,

même s'ils essaient de ne rien faire paraître « ils craignaient les foules », ils ne peuvent demeurer en dehors des effets de la parole, du jeu parabolique dans lequel ils ont pris quelque part. Et sans comprendre ce qu'ils font en mettant en œuvre le rejet de Jésus, ils rendent raison à l'interprétation des Écritures dans laquelle Jésus s'est livré.

La lecture est un acte liturgique

Au point où nous en sommes, rassemblons les points importants du parcours. La question posée était : « Où et comment sommes-nous concernés ? » Regardons d'abord d'un point de vue théorique la façon dont nous y avons répondu.

La pratique du récit montre comment les *capacités ludiques* de l'auditoire sont requises : jeu de suites logiques, codes repérables. Ainsi s'évite la pénible expérience de discontinuité du sens : **l'imagination** est captivée, chacun s'y plaît et s'engage à recevoir les figures comme des signes faciles à comprendre.

Notons ici que, si le récit est exemplaire pour conduire à la dimension figurative, les Écritures, comme toute grande littérature, disposent toujours de stratégies analogues à la « narrativité » pour mettre le lecteur à l'épreuve des réseaux figuratifs. C'est le cas de la poésie (cf. les Psaumes) et des discours qui instaurent une structure dialogale comme dans les lettres de saint Paul.

C'est au *niveau figuratif* qu'il convient de parler de travail. En un premier temps, les acteurs (maître, vigneron, serviteurs, père...), les espaces (vigne, royaume...), les temps (celui de la dette, des fruits, du meurtre...), sont bien repérés, ils renvoient à des savoirs répertoriés.

Mais en un deuxième temps, il faut rendre compte rationnellement de **l'association** de ces termes, et la recherche de signification oriente vers les zones de soi-

même où des questions vives, brûlantes, laissées en suspens, ont laissé des traces vives, voire des blessures (questions de violence, de don, de reconnaissance, de jalousie...); et il faut y revenir sans précipitation, méticuleusement, pour mesurer en quoi les figures du texte peuvent consonner avec ces empreintes en nous.

Et en un troisième temps, que la théorie dénomme « thématique », nous nous efforçons de décrire ces associations en termes objectifs : par exemple, c'est de la filialité qu'il est question, de l'impossibilité de la saisir et de la nécessité d'y revenir.

C'est alors que la *dimension énonciative* permet au texte de servir objectivement le sujet. Au lieu de rester à un rapport émotionnel avec les figures qu'il découvre, le lecteur se trouve à buter sur les dispositifs du texte : aspect insolite des associations, ruptures des dialogues, surgissement du point de vue du narrateur, et parfois (c'est ici le cas) citation d'un autre espace textuel. Ainsi se donne une autre scène référentielle : point d'appui pour lire en vérité.

Toutes ces marques du texte sont autant de repères pour qu'objectivement l'auditeur s'engage dans l'interprétation.

L'errance de l'assemblée

Revenons maintenant « aux vigneronniers homicides ». La priorité est à accorder à l'assemblée, à l'auditoire, disions-nous ; et comment s'y prendre pour mettre en œuvre le contrat de paroles des origines avec des gens qui ne sont pas bien disposés à y consentir ? Comment dire quelque chose du mystère de la foi ?

Il faut engager l'assemblée sur la scène narrative facile d'un scénario, mobiliser son attention autour d'un monde à la fois reconnaissable et suffisamment énigmatique comme la vigne, la propriété, la location.

Le côté intrigant de l'absence, du retour, de l'inachèvement engage le destinataire à recevoir ces données

figuratives sur un horizon plus large, où il est possible que quelques grandes questions concernant l'homme et son devenir soient soumises à une nouvelle épreuve de connaissance : la filiation, qu'est-elle ? La génétique et bien d'autres savoirs nous mettent sur la piste, mais elle ne se conçoit vraiment que si l'on peut l'éclairer par la question de l'origine. De même, l'héritage et la dette sont familiers des us et coutumes des sociétés, mais comment comprendre les maux dont ils sont la source, sans les référer au désir, à la jalousie, à la puissance imaginaire ?

L'entrée dans le récit exige donc de la part des participants une certaine errance due à la multiplicité des significations imaginaires. Seule une parole peut en faire sortir. Jésus, dans le récit présent, est celui qui s'y emploie, en faisant sortir des conditions du récit par recours à la lettre de l'Écriture. Tout texte digne de ce nom a sa manière de produire une rupture, un décrochement qui laisse place à la parole. La parole ne peut advenir, c'est son essence même, qu'en faisant rupture dans une continuité de sens. Après son passage, il appartient à l'auditeur de trouver comment comprendre par-delà la rupture. C'est dans ce décrochement même que se donne la solution. Elle est ouverture sur une autre scène. Chacun est convié à partir de la vigne à passer au Royaume, à passer du propriétaire au Père, à passer du statut de locataire à celui de Fils.

En accédant à cette scène dont toute l'Écriture témoigne, il nous est possible de faire quelques pas dans la contemplation du Royaume : contempler le principe premier du messianisme, « la pierre rejetée ». Voici qui peut nous faire espérer du fruit. C'est bien là que nous conduit la liturgie en nous rendant possible d'y lire simultanément notre péché et notre salut.

Cécile TURIOT